

FR

FR

FR



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 18.04.2008
COM (2008)/204

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT
EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, AU COMITÉ
DES RÉGIONS ET À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

Introduction de l'euro à Chypre et à Malte

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT
EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN, AU COMITÉ
DES RÉGIONS ET À LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

Introduction de l'euro à Chypre et à Malte

1. INTRODUCTION

Le 10 juillet 2007, le Conseil a décidé de mettre fin à la dérogation dont Chypre et Malte faisaient l'objet en vue de l'adoption de la monnaie unique avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Le succès du passage à l'euro de ces deux pays a confirmé qu'avec une préparation méticuleuse, une période de double circulation de quatre semaines peut être suffisante, même dans des pays qui enregistrent un volume très élevé de liquidités en circulation¹ Une grande majorité de Chypriotes (95 %) et de Maltais (90 %) ont estimé que la transition s'était déroulée sans problème ou pratiquement sans problème et de manière efficace.

La présente communication aborde les principaux aspects du processus de basculement, en particulier l'introduction de l'euro fiduciaire, la conversion des systèmes administratifs et financiers, l'incidence réelle et perçue du passage à l'euro sur les prix, et l'avis des citoyens concernant les campagnes d'information et de communication; de plus, certaines conclusions tirées dans cette communication pourraient s'avérer utiles à d'autres pays qui adopteront l'euro à l'avenir.

2. INTRODUCTION DE L'EURO FIDUCIAIRE

L'introduction de l'euro fiduciaire constitue l'aspect le plus visible du passage à la monnaie unique, car elle concerne la quasi-totalité des institutions financières, des entreprises et des citoyens. Le succès de cette opération dépend de l'approvisionnement en temps utile de toutes les parties concernées en liquidités en euros, et de la préparation minutieuse du retrait de l'ancienne monnaie.

2.1. Préalimentation et sous-préalimentation avant le jour-J

A) Chypre

La banque centrale chypriote (CBC) a commencé à préalimenter les banques commerciales le 22 octobre 2007 pour les pièces et le 19 novembre 2007 pour les billets en euros. Environ 80 % de la valeur des billets en euros (soit 950 millions d'euros) et 64 % de la valeur des pièces en euros (64 millions d'euros) ont été livrés au secteur bancaire avant le jour-J. Toutes les agences bancaires chypriotes (environ 900) ont participé aux opérations de préalimentation.

La sous-préalimentation des détaillants a débuté au même moment. Bien que la CBC se soit efforcée d'expliquer la nécessité de la sous-préalimentation des entreprises manipulant des liquidités, les commandes d'euros étaient nettement inférieures aux attentes. Un grand nombre

¹ Le plan de basculement de Chypre et de Malte indiquait qu'il y avait lieu d'appliquer le scénario du "big bang" et une période de double circulation d'un mois. La première vague de pays qui ont adopté l'euro ont introduit la monnaie unique en appliquant le scénario "Madrid", qui impliquait une période de transition de trois ans (un an dans le cas de la Grèce). La Slovénie fut le premier pays à appliquer le scénario du "big bang", conformément auquel les billets et pièces en euros ont été introduits le jour où l'euro a acquis le cours légal (le 1^{er} janvier 2007).

de petites entreprises ont estimé qu'il était difficile et coûteux de remplir toutes les conditions pour la sous-préalimentation. Pour résoudre ce problème, les banques ont accordé aux entreprises, en accord avec la CBC, le bénéfice d'une sous-préalimentation le 31 décembre au moyen d'une procédure simplifiée. Près de 58 % du total des 1 377 entreprises ayant fait l'objet d'une sous-préalimentation ont utilisé cette procédure simplifiée et ont ainsi reçu un montant total de 3,3 millions d'euros (contre 11,1 millions d'euros avec la procédure standard).

De plus, certaines banques ont commencé à échanger des livres chypriotes contre des billets en euros pour leurs clients, au taux de conversion et sans frais, à partir du 1^{er} novembre, permettant aux entreprises qui ne pouvaient se permettre la charge de la sous-préalimentation d'acquérir des liquidités en euros à l'avance.

Quelque 40 000 kits de pièces préemballés (kits de démarrage) d'une valeur unitaire de 172 euros ont également été mis à la disposition des entreprises, mais 22 000 seulement ont été vendus. Comme ces kits de démarrage contenaient des rouleaux de pièces, les kits restants ont pu aisément être utilisés par les banques après le jour-J.

En outre, 250 000 minikits d'une valeur de 10 livres chypriotes (17,09 euros) ont été proposés au public à partir du 3 décembre 2007. Quelque 189 000 minikits ont été vendus. Selon le sondage Eurobaromètre², plus de 70 % des citoyens qui avaient acheté un minikit l'ont ouvert et ont utilisé les pièces après l'introduction de l'euro, alors qu'environ 20 % d'entre eux n'y ont pas touché.

À partir de l'introduction de l'euro, les minikits non vendus ont été exportés pour répondre à la demande des collectionneurs étrangers. Des pièces en euros chypriotes d'une valeur totale de 3,5 millions d'euros ont été exportées durant les trois premières semaines de janvier.

B) Malte

La préalimentation des banques commerciales en euros a débuté le 15 septembre 2007. Quelque 107 agences bancaires ont reçu des billets en euros pour une valeur de 540 millions d'euros et des pièces pour une valeur de 27,81 millions d'euros avant le jour-J.

Durant la phase de sous-préalimentation (qui a débuté le 1^{er} décembre 2007), 134 entreprises ont été approvisionnées en billets pour une valeur de 3,9 millions d'euros et en pièces pour 1,9 million d'euros. Le très petit nombre d'entreprises ayant participé à l'opération de sous-préalimentation est sans doute lié à l'imposition de conditions relativement strictes.

Compte tenu du volume particulièrement élevé de liquidités en circulation, la banque centrale maltaise a encouragé les citoyens à déposer leurs liquidités excédentaires dans les banques à partir du 1^{er} décembre. À partir de cette date, les banques ont commencé à échanger gratuitement les billets et pièces en liras maltaises contre des euros afin de permettre aux petites entreprises d'acquérir des liquidités en euros avant le jour-J.

Un grand nombre d'entreprises ont préféré acheter des kits de démarrage pour se doter d'un volume suffisant de pièces en euros. Les 33 000 kits de démarrage destinés aux entreprises (d'une valeur unitaire de 131 euros) ont été vendus. Les banques ont enregistré une demande pour des kits de démarrage contenant à la fois des billets et des pièces ainsi que pour des kits de démarrage contenant une composition de pièces différente de celle des kits standard.

Malte a également enregistré des commandes importantes de pièces maltaises de la part de collectionneurs étrangers. Quelque 1 200 000 pièces de chaque valeur faciale ont été

² Flash Eurobaromètre 223, février 2008.

exportées par les banques privées entre le jour-J et le 25 janvier. Par ailleurs, la banque centrale maltaise a vendu à l'étranger environ 32 000 séries de présentation d'euros et échangé quelque 10 000 pièces de chaque valeur faciale avec d'autres banques centrales de la zone euro.

Le manque d'intérêt des entreprises pour la sous-préalimentation confirme l'incidence négative des conditions strictes de sécurité et d'information, en particulier pour les petites entreprises. Par conséquent, la BCE étudie en ce moment la possibilité de simplifier ses lignes directrices concernant la sous-préalimentation pour les futurs passages à l'euro, au vu notamment de la procédure simplifiée utilisée par Chypre à la fin du mois de décembre.

L'écart entre la demande et l'offre de kits de pièces montre l'importance d'une planification rigoureuse du volume à proposer. La préparation d'un kit de pièces par ménage semble constituer une base raisonnable.

Les volumes relativement importants de pièces exportées indiquent qu'il y a lieu de prendre en considération la demande du marché des collectionneurs, en particulier pour les petits pays. Les commandes des collectionneurs peuvent modifier sensiblement le volume de pièces disponibles durant la période de transition.

2.2. Période de double circulation

Chypre et Malte ont choisi une période de double circulation d'un mois. Le bon déroulement de la transition dans ces deux pays a prouvé que quatre semaines suffisent à introduire la nouvelle monnaie et à récupérer un volume substantiel de liquidités dans l'ancienne monnaie³

2.2.1. Distribution des billets et pièces en euros après le jour-J

Dans la plupart des cas, les citoyens et les entreprises qui ont voulu se procurer des liquidités en euros durant les premiers jours qui ont suivi l'introduction de la monnaie unique ont utilisé les distributeurs automatiques de billets (DAB) ou se sont rendus aux guichets des banques. Toutefois, dans les deux pays, les citoyens ont également utilisé massivement les points de vente au détail pour se débarrasser de l'ancienne monnaie et se procurer des euros.

A) Chypre

Pour faciliter l'échange de livres chypriotes contre des euros, un certain nombre d'agences bancaires étaient ouvertes le 1^{er} janvier 2008, qui était normalement un jour férié.

On a enregistré quelque 336 000 visites de Chypriotes dans les banques durant les 10 premiers jours de cette année pour y retirer ou y échanger plus de 578 millions d'euros (environ 1 177 euros en moyenne par opération).

La totalité des 550 DAB ont été convertis pour ne plus distribuer que des billets en euros à partir du 1^{er} janvier à 0H30. Durant les premières semaines qui ont suivi l'introduction de l'euro, les DAB n'ont distribué que de petites coupures en euros, afin de réduire le volume de liquidités que les détaillants devaient rendre lors des transactions. Les Chypriotes ont retiré

³ La période de double circulation est la période qui commence le jour-J et durant laquelle l'euro et l'ancienne monnaie nationale ont cours légal. Elle peut durer au maximum six mois, mais les États membres peuvent raccourcir cette période. La plupart des pays de la première vague ont utilisé une période de double circulation de deux mois. La Slovaquie a choisi une période de double circulation de 14 jours seulement.

plus de 32 millions d'euros lors de quelque 251 000 opérations durant les dix premiers jours qui ont suivi le passage à l'euro. En moyenne, 127 euros ont été retirés à chaque opération.

Comme en Slovénie et dans certains des pays qui ont adopté l'euro en 2002 (l'Allemagne et l'Espagne par exemple), un grand nombre de citoyens ont préféré les agences bancaires aux DAB pour se procurer des euros durant les jours qui ont suivi l'adoption de la monnaie unique. Si l'on compare les chiffres pour l'ensemble de la période de double circulation (janvier 2008) avec ceux de janvier 2007, on observe une augmentation de 55 % de la valeur des retraits et des échanges et une augmentation correspondante de 61 % du nombre de transactions aux guichets, tandis que le nombre de transactions auprès des DAB n'a augmenté que de 23 %.⁴

La valeur moyenne relativement élevée des échanges ou des retraits par opération bancaire à Chypre (1 177 euros) laisse penser que les citoyens conservaient des volumes de liquidités élevés, ce qui a entraîné des files d'attente dans les banques les premiers jours qui ont suivi le passage à l'euro, alors que les agences bancaires étaient exceptionnellement ouvertes le 1^{er} janvier. Toutefois, la situation dans les banques est rapidement revenue à la normale.

B) Malte

À Malte, ce sont près de 230 000 retraits qui ont été effectués aux guichets des banques entre le 1^{er} et le 10 janvier, pour un montant total de quelque 165 millions d'euros. La valeur moyenne des échanges était d'environ 720 euros. À Malte, on a enregistré plus d'opérations de retrait aux DAB qu'aux guichets des banques, mais la valeur totale des euros retirés aux guichets représentait plus de quatre fois celle des retraits aux distributeurs.

Environ 90 % de tous les DAB (154 au total) installés à Malte n'ont plus distribué que des billets en euros à partir du 1^{er} janvier à minuit; les autres ont été adaptés durant les heures suivantes. Environ 316 000 retraits ont été effectués jusqu'au 10 janvier inclus pour un montant total d'environ 40 millions d'euros. Comme à Chypre, la valeur moyenne d'un retrait était d'environ 126 euros.

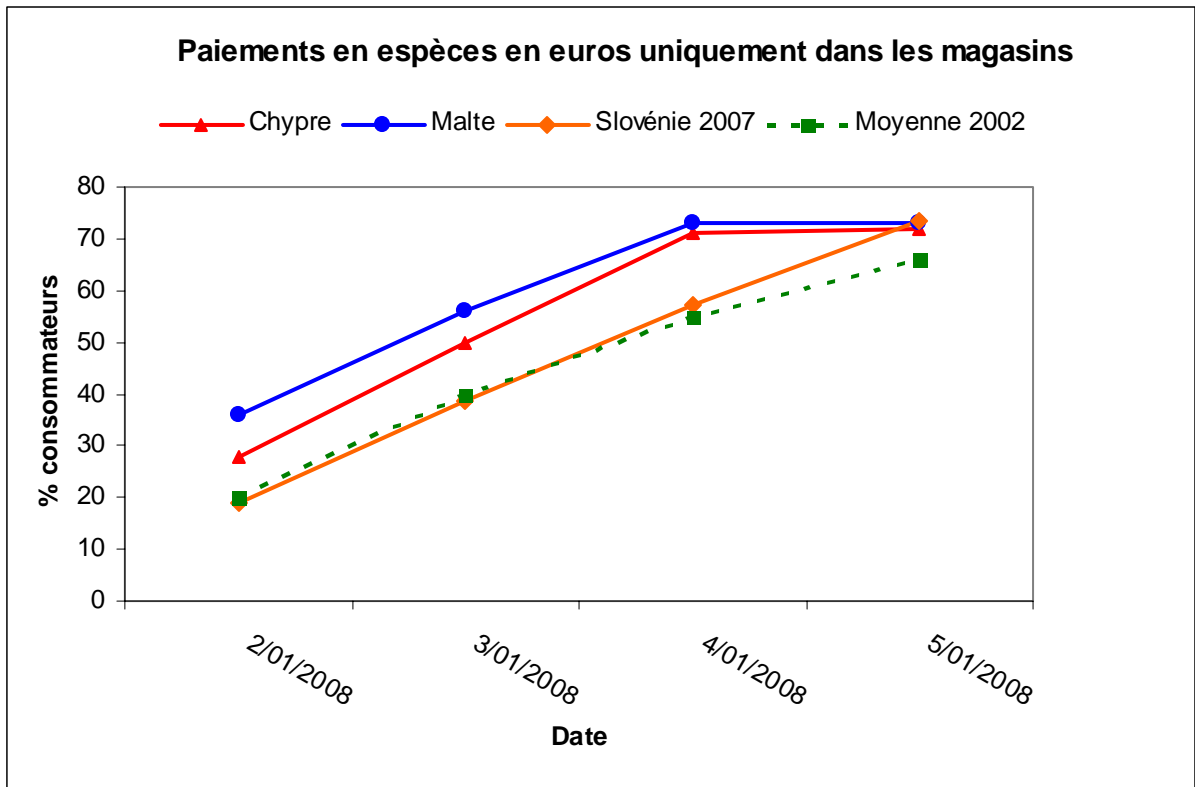
Les citoyens semblaient impatients d'échanger leurs liquidités contre des euros et de retirer des euros, de sorte que des files d'attente importantes se sont formées dans certaines agences bancaires. Certaines banques avaient ouvert des guichets uniquement pour les entreprises, afin de réduire les temps d'attente. Toutefois, les longues files d'attente observées même une semaine après l'introduction de l'euro ont démontré que les mesures prises n'étaient pas toujours suffisantes. Les banques n'étaient pas totalement préparées à faire face à une telle augmentation de la charge de travail, malgré la mise à disposition de 600 guichetiers.

2.2.2. Évolution des paiements en espèces

Les chiffres relatifs aux paiements en espèces montrent que l'euro est rapidement devenu la monnaie de Chypre et Malte. Son utilisation a progressé beaucoup plus rapidement durant les trois premiers jours que cela n'avait été le cas pour les pays de la première vague (voir graphique 1). Dans les deux pays, la part des paiements en espèces en euros dans les magasins a atteint 70 % de tous les paiements en espèces le 4 janvier, alors que pour la période de transition de 2002, la part des paiements en espèces en euros n'avait pas dépassé 70 % avant le 6 janvier. Plus de 90 % des détaillants n'ont plus rendu la monnaie qu'en euros à partir du 2 janvier 2008.

Graphique 1

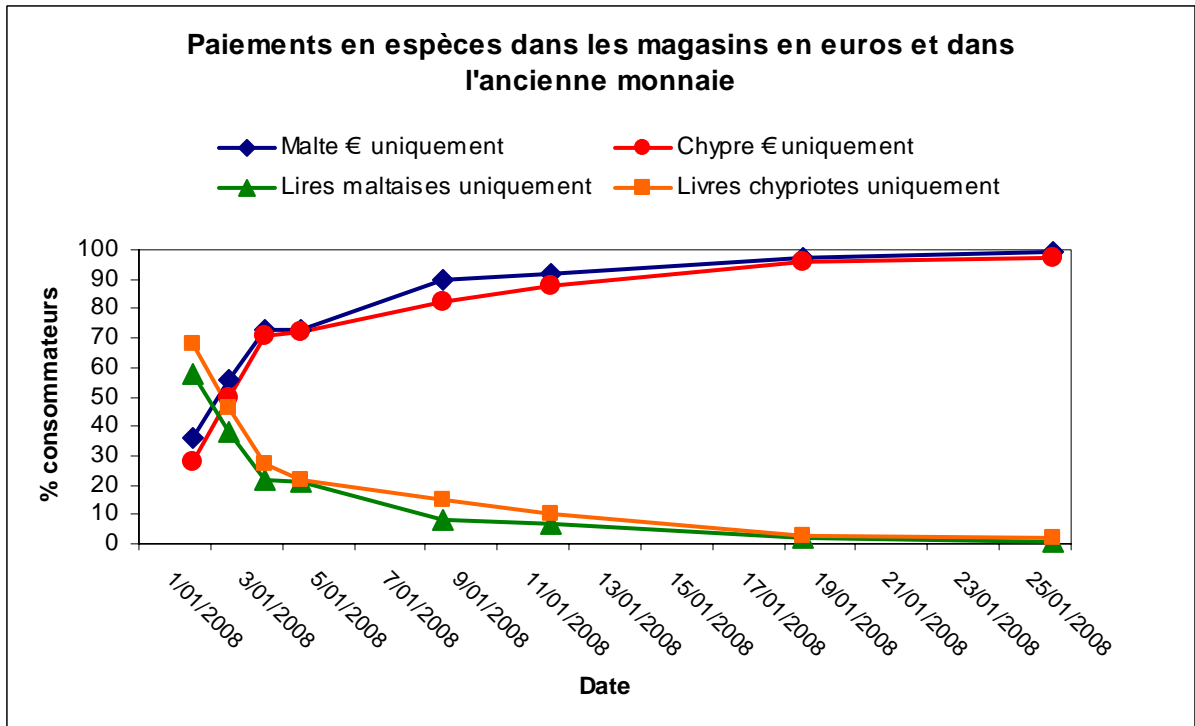
⁴ La valeur des transactions effectuées aux DAB n'a augmenté que de 15 %, principalement parce que les DAB ne distribuaient que des petites coupures en janvier 2008.



Source: services de la Commission

Par conséquent, les paiements effectués dans l'ancienne monnaie sont rapidement tombés de 100 % le 29 décembre 2007 à 7-10 % seulement de tous les paiements en espèces le 12 janvier 2008. Le 20 janvier 2008 (dix jours avant la fin de la période de double circulation), 3 % seulement des paiements étaient effectués dans l'ancienne monnaie (voir graphique 2).

Graphique 2

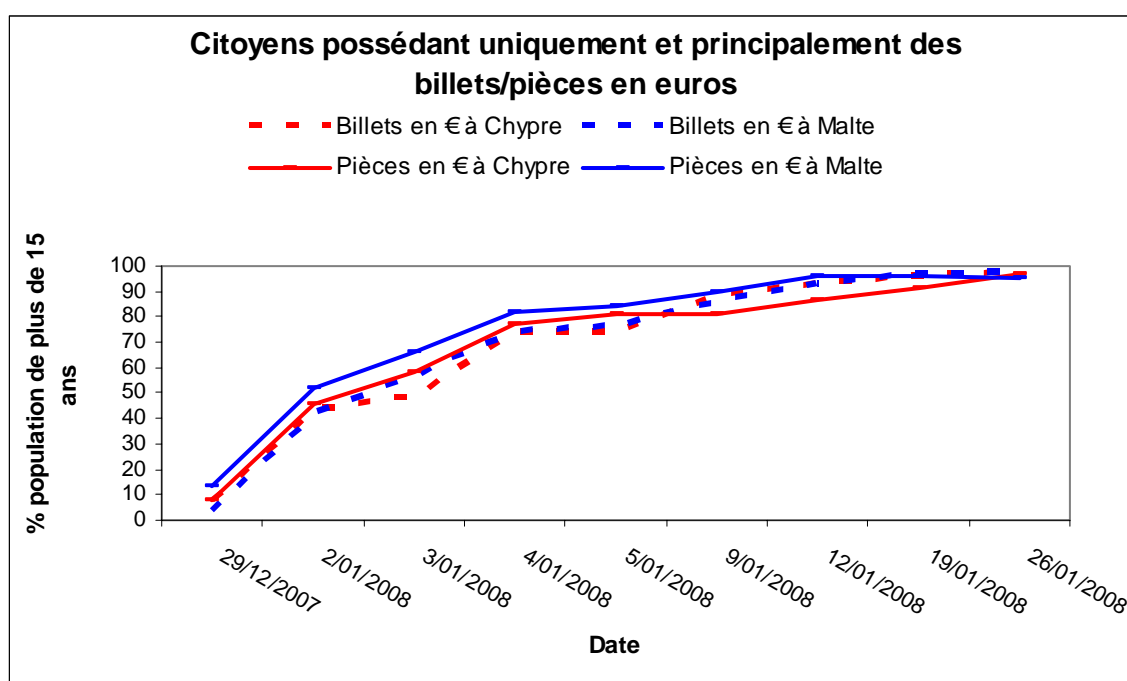


Certains détaillants ont manqué de liquidités durant les premiers jours, car de nombreux citoyens, découragés par les longues files d'attente dans les banques, se rendaient dans les magasins pour se débarrasser de l'ancienne monnaie. Par conséquent, les caissiers ont eu besoin de plus grandes quantités de pièces pour les valeurs faciales les plus élevées et de plus de grosses coupures en euros que prévu.

À Malte, certains détaillants et prestataires de services (comme les conducteurs de bus) ont manqué de pièces de 1 et 2 centimes, nécessaires pour rendre la monnaie exacte. Comme la loi interdisait d'arrondir les prix à la valeur supérieure, on a enregistré une demande particulièrement élevée pour certaines pièces, et des commandes supplémentaires ont dû être effectuées par la banque centrale maltaise.

Les résultats du sondage de la Commission illustrés au graphique 3 montrent que déjà 12 jours après l'introduction de l'euro, plus de 90 % de Maltais et de Chypriotes n'avaient plus, ou pratiquement plus, dans leurs portefeuilles que des pièces et des billets en euros. La transition a été étonnamment rapide dès lors que, contrairement à ce qui s'était passé en Slovénie, les citoyens avaient été moins nombreux à se procurer des euros avant le jour-J. Le 29 décembre 2007, 7 % des Chypriotes avaient principalement des billets en euros, tandis que 8 % avaient principalement des pièces en euros. À Malte, les chiffres correspondants étaient de 4 % et 12 %. En Slovénie, on avait atteint 20 % pour les billets en euros et 27 % pour les pièces durant la période correspondante.

Graphique 3



Les citoyens se sont très vite familiarisés avec leur nouvelle monnaie. Au début du mois de février 2008, près de 90 % de Maltais et 95 % de Chypriotes estimaient qu'il était très facile ou assez facile de reconnaître les différents billets en euros. Plus de la moitié des citoyens maltais (53 %) calculaient les prix le plus souvent en euros lorsqu'ils effectuaient leurs achats quotidiens, et environ 40 % le faisaient même pour des achats exceptionnels. Les Chypriotes

comptaient encore le plus souvent en livres au moment d'acheter des biens de plus grande valeur, mais étaient généralement passés à l'euro pour leurs achats au quotidien.⁵

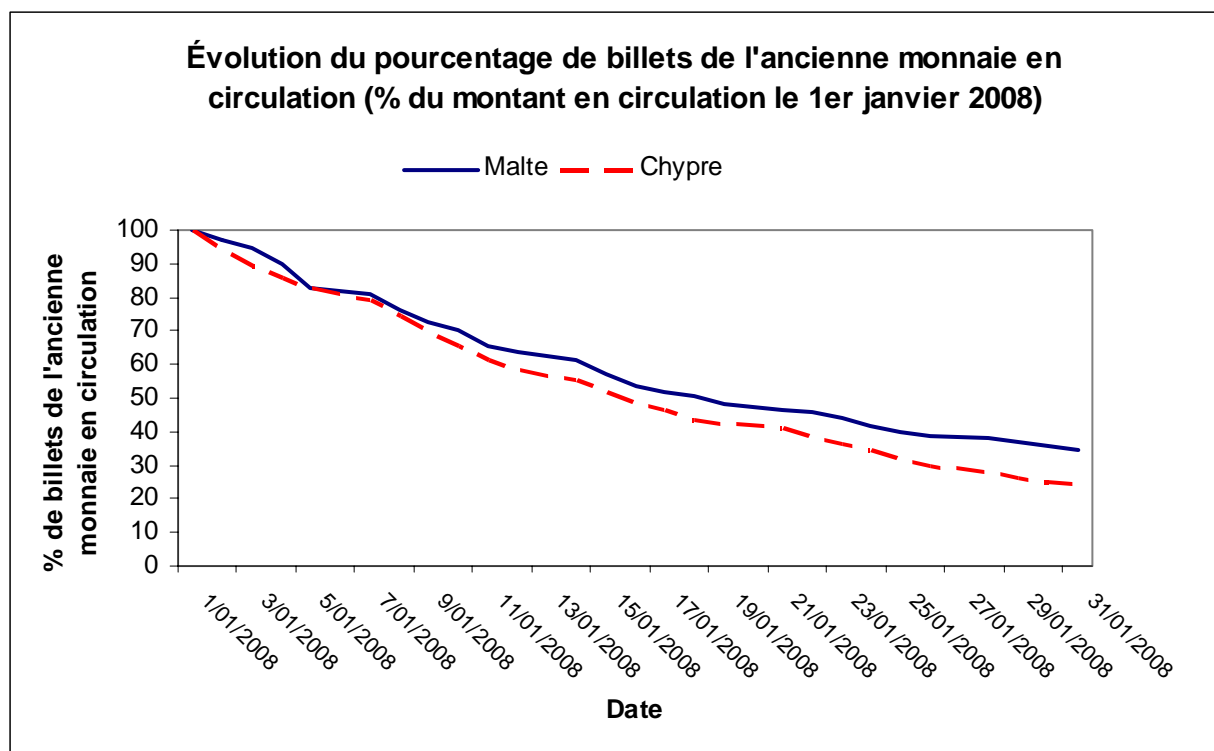
2.2.3. Récupération de l'ancienne monnaie

Les liquidités dans les anciennes monnaies ont commencé à rentrer durant les derniers mois de 2007. Le 1^{er} janvier 2008, les billets rentrés représentaient déjà 40 % de la valeur du total des billets en circulation à Malte, et environ 10 % à Chypre. Le processus s'est accéléré durant les premiers jours de janvier, avec un retrait quotidien de 5-6 % du volume des billets encore en circulation à Chypre et d'environ 3 % à Malte.

En termes de valeur, environ 50 % des billets en livres chypriotes et en liras maltaises encore en circulation le 1^{er} janvier étaient rentrés pour le 15 janvier et le 17 janvier respectivement.⁶ Dans les deux pays, le rythme des échanges était plus rapide qu'en 2002, puisqu'à l'époque, le seuil de 50 % n'avait été franchi que le 21 janvier. Environ 25 % des liquidités en livres chypriotes et 35 % des liquidités en liras maltaises étaient encore en circulation fin janvier, un résultat assez similaire à celui de 2002.⁷

Dans l'ensemble, les entreprises de transport de liquidités et les banques n'ont pas signalé de problèmes concernant la collecte et le stockage des anciennes liquidités.

Graphique 4



Source: BCE

⁵ Flash Eurobaromètre 222 pour Chypre et Flash Eurobaromètre 223 pour Malte, février 2008 dans les deux cas.

⁶ La valeur totale des billets et pièces en livres chypriotes en circulation le 1^{er} janvier 2008 s'élevait respectivement à 994 millions d'euros et 66 millions d'euros. Les chiffres correspondants pour les liras maltaises étaient de 635 millions d'euros et 44 millions d'euros.

⁷ La banque centrale chypriote continuera d'échanger gratuitement les billets en monnaie nationale contre des euros pendant les dix ans qui suivront le jour-J, et les pièces pendant deux ans. La banque centrale maltaise continuera d'échanger les pièces et les billets en liras maltaises respectivement jusqu'au 2 février 2010 et jusqu'au 1^{er} février 2018.

L'introduction de l'euro fiduciaire à Chypre et Malte prouve qu'une courte période de double circulation est techniquement envisageable, même dans des pays qui enregistrent des volumes très élevés de liquidités en circulation.

Bien que les banques aient pris des mesures spécifiques pour faire face à une charge de travail nettement accrue, cela n'a pas toujours permis d'éviter les files d'attente durant les premières semaines qui ont suivi l'introduction de l'euro. Chaque fois qu'un pays se prépare à passer à l'euro, il convient d'insister également sur l'importance de l'échange des liquidités thésaurisées avant le jour-J, d'une sous-préalimentation massive et de l'utilisation d'autres moyens de paiement que les espèces afin de faciliter la transition.

3. CONVERSION DES SYSTEMES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Conformément au scénario du big-bang choisi par Chypre et Malte, tous les systèmes administratifs et financiers ont fonctionné sur la base exclusive des monnaies nationales respectives jusqu'au 31 décembre 2007 et sont passés à l'euro le 1^{er} janvier 2008.

Selon toutes les données disponibles, les administrations et les entreprises chypriotes et maltaises se sont préparées de manière adéquate en temps utile. Des experts des deux États membres ont participé à des actions d'information et de formation organisées par la Commission/OLAF, la BCE et Europol afin de les familiariser avec les procédures et les méthodes visant à protéger l'euro contre la contrefaçon.

Presque toutes les entreprises interrogées dans les deux pays en septembre 2007⁸ avaient été informées du passage à l'euro et avaient entamé les préparatifs.

Les banques et les détaillants n'ont pas signalé de gros problème technique pendant la période de transition. La conversion des DAB, des systèmes de cartes de paiement et des comptes bancaires s'est également effectuée sans problème.

4. ÉVOLUTION DES PRIX

4.1. Surveillance des prix durant la période de transition

Les résultats du sondage Eurobaromètre de septembre 2007 consacré aux impressions du public concernant l'euro ont montré que plus des trois quarts des citoyens chypriotes et maltais craignaient les abus et les fraudes en matière de prix durant la période de transition. Face à ces craintes, les deux pays ont mis en place un vaste ensemble de mesures.

À Chypre, le double affichage correct des prix⁹ a été étroitement contrôlé par cinq observatoires de l'euro et les prix des produits fréquemment achetés ont été surveillés par le ministère des finances et par les associations de consommateurs. Le code pour une tarification équitable, auquel ont souscrit 7 579 entreprises, a apparemment permis de limiter les augmentations de prix puisque la plupart des cas de pratiques abusives ont été détectés dans des entreprises qui ne l'avaient pas signé. Les observatoires de l'euro ont contacté les

⁸ Flash Eurobaromètre 218 (septembre 2007) pour Chypre, NECC Business Survey (septembre 2007) pour Malte.

⁹ Le double affichage des prix en livres chypriotes et en euros est devenu obligatoire le 1^{er} septembre 2007 et le restera jusqu'au 30 septembre 2008. À Malte, le double affichage des prix en lires maltaises et en euros est devenu obligatoire le 11 juillet 2007 et le restera jusqu'au 30 juin 2008.

détaillants et les prestataires de services dont les prix avaient augmenté anormalement (principalement des barbiers, coiffeurs, vendeurs de kebab, gestionnaires de parkings privés, médecins, exploitants de cafés et de cinémas) afin d'examiner les raisons de ces augmentations, et ont publié sur internet les noms de ceux qui avaient profité du passage à l'euro pour commettre des abus.

À Malte, les prix sont contrôlés par le comité national pour le passage à l'euro (NECC)¹⁰, qui a également lancé une initiative FAIR avec plus de 7 900 entreprises.

Malte est le premier pays à avoir interdit le lissage des prix vers le haut lors de la conversion en euros.¹¹ Tous les cas d'arrondi de prix signalés par des citoyens par email ou sur la ligne euro font immédiatement l'objet d'une enquête. Durant les sept premières semaines de l'année, quelque 107 propriétaires de magasins et d'autres opérateurs (dont un grand nombre de médecins et quelques gestionnaires de parkings) ont revu leurs tarifs à la baisse après avoir reçu un avertissement du NECC leur indiquant qu'ils avaient injustement augmenté leurs honoraires ou leurs prix à l'occasion du passage à l'euro. Des amendes ont été imposées à trois entreprises pour augmentations non justifiées des prix, tandis que quelque 96 plaintes se sont avérées non fondées.

4.2. Tendances en matière de prix

L'évolution de l'inflation à Chypre et à Malte en 2007 a été fortement influencée par des facteurs internationaux. L'inflation relativement faible observée en début d'année découlait dans une large mesure d'effets de base positifs des prix de l'énergie, qui se sont inversés à partir d'août-septembre 2007. Durant la seconde partie de l'année, des effets de base défavorables des prix de l'énergie conjugués à une augmentation des prix des matières premières ont contribué à accélérer l'inflation.

À Chypre, l'inflation annuelle a atteint une moyenne de 2,2 % en 2007, avec des valeurs faibles durant le premier semestre et élevées durant le second. La tendance à la croissance de l'inflation IPCH en 2007 s'est poursuivie en janvier 2008. Ainsi, l'inflation annuelle s'élevait à 4,7 % en février 2008, contre 4,1 % en janvier. À Malte, l'inflation annuelle s'est établie à 0,7 % en moyenne en 2007, mais l'inflation a été très volatile: le ralentissement observé en début d'année a été suivi par une accélération de l'inflation durant le second semestre. En février, le glissement annuel était de 4 %, contre 3,8 % en janvier 2008.

Selon l'évaluation provisoire d'Eurostat (passage à l'euro et inflation à Chypre et à Malte, avril 2008) l'incidence totale (ponctuelle) du passage à l'euro à Chypre et à Malte sur l'inflation globale, pendant et juste après la transition, se situait probablement entre 0,2 et 0,3 points de pourcentage. Ces estimations pour Chypre et Malte correspondent donc à l'expérience acquise avec la première vague de pays passés à l'euro en 2002 et avec la Slovaquie en 2007. Eurostat estime donc que les effets du passage à l'euro à Chypre et à Malte ont été perceptibles mais qu'ils n'ont pas influencé l'inflation globale dans ces deux pays. Eurostat actualisera ses conclusions concernant l'impact de la transition à Chypre et à Malte si nécessaire, lorsque d'autres informations seront disponibles.

¹⁰ La surveillance des prix se poursuivra jusqu'en juin 2008.

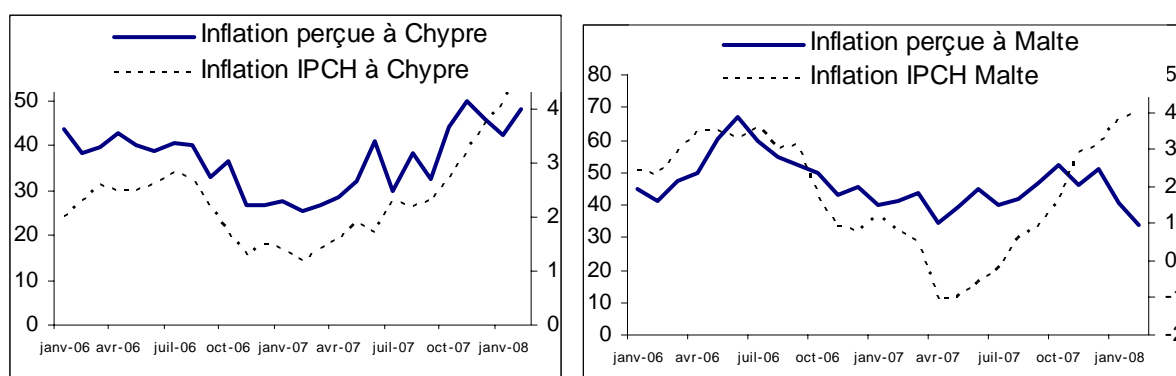
¹¹ Selon la loi maltaise sur l'adoption de l'euro (CAP 485), le lissage n'est autorisé que lorsqu'il produit un montant en euros inférieur au montant équivalent en liras maltaises avant la conversion. Dans le cas de montants s'inscrivant dans un continuum aux fins de l'établissement de valeurs seuils, la conversion de ces montants en euros peut, pour autant que ce soit nécessaire, être lissée afin d'assurer la continuité des valeurs seuils des fourchettes voisines et de délimiter distinctement la fourchette d'un seuil. Lorsque des circonstances exceptionnelles découlant de contraintes techniques l'imposent, et après en avoir fait la demande auprès de l'observatoire de l'euro, ce dernier peut accorder une dérogation pour effectuer le lissage d'une autre manière, en fixant les conditions de cette opération.

4.3. Impressions concernant les prix

Les données provenant des services de la Commission montrent que les impressions en matière d'inflation ont généralement suivi la tendance de l'inflation IPCH à Chypre et à Malte ces dernières années. À Chypre, l'inflation perçue a suivi de près l'évolution de l'inflation globale, puisque toutes deux ont suivi une tendance à la hausse depuis le début de 2007. À Malte, les impressions en matière d'inflation ont également suivi l'inflation IPCH, mais de plus loin, puisque la chute soudaine de l'inflation IPCH en avril n'a pas été suivie par un recul correspondant de l'inflation perçue.

Les données disponibles depuis le passage à l'euro montrent que les impressions en matière d'inflation n'ont pas changé dans un premier temps. Malgré la progression de l'inflation IPCH, l'inflation perçue à Chypre est tombée à 42,3 points de pourcentage en janvier 2008 contre 45,7 points de pourcentage en décembre dernier, et l'inflation perçue à Malte s'élevait à 40,5 points de pourcentage en janvier 2008, contre 51,0 points de pourcentage le mois précédent. Il semble donc que ni l'accélération de l'inflation IPCH ni l'incidence éventuelle de l'introduction de l'euro sur les prix n'aient modifié les impressions des consommateurs en ce qui concerne l'inflation. D'autres facteurs, comme les campagnes d'information, ont peut-être contribué à réduire les variations des impressions en matière d'inflation dans les deux nouveaux États membres de la zone euro. En ce qui concerne Malte, il est également très probable que cela soit lié à l'interdiction de lisser les prix et au contrôle rigoureux du respect de cette interdiction.

Graphique 5



Source: services de la Commission

Toutefois, la situation a quelque peu évolué en février 2008. Alors que l'inflation perçue à Malte a continué à baisser et se situe à 34 points de pourcentage, contre 40,5 points de pourcentage en janvier 2008, l'inflation perçue a augmenté à Chypre pour atteindre 48,2 points de pourcentage contre 42,3 en janvier 2008. Il serait cependant prématuré de tirer des conclusions quant à l'évolution des impressions sur l'inflation à Chypre et à Malte.

Chypre et Malte enregistrent des pressions inflationnistes depuis le milieu de l'année 2007, principalement en raison de l'accélération de l'inflation globale dans les sous-catégories de l'énergie et des denrées alimentaires. Sur la même période, les perceptions en matière d'inflation ont généralement suivi la tendance de l'inflation IPCH. Durant le premier mois qui a suivi le passage à l'euro, les impressions en matière d'inflation sont restées sous contrôle, bien que l'inflation mesurée se soit accélérée. En février, on a observé une recrudescence de l'inflation perçue à Chypre, alors qu'elle a encore diminué à Malte.

5. CAMPAGNE DE COMMUNICATION CONCERNANT LA TRANSITION ET IMPRESSION DU PUBLIC

À **Chypre**, la campagne sur l'euro et le site web national sur l'euro (www.euro.cy) ont été inaugurés officiellement le 31 mai 2006. La campagne dans les médias n'a débuté qu'au printemps 2007, notamment en raison de problèmes liés à l'appel aux candidatures pour la sélection d'une agence de relations publiques. La campagne a mis l'accent sur les PME, les zones rurales et les groupes vulnérables. Les principaux messages concernaient le calendrier de la transition, les avantages de l'euro, le taux de change et les craintes face aux augmentations de prix injustifiées. Les principaux canaux utilisés ont été la radio (10 225 messages), la télévision (3 260 messages) et la presse écrite (206 annonces dans des magazines et 241 dans des quotidiens). Des "eurobus" ont sillonné l'île pour informer les habitants des zones reculées. Conscientes du manque d'intérêt pour l'euro, les autorités chypriotes ont renforcé leurs efforts de communication durant les derniers mois, et ciblé principalement les groupes vulnérables. La Commission européenne a soutenu un certain nombre d'activités, notamment la mise en place de la nouvelle exposition sur l'euro, une conférence modèle et un séminaire à l'intention des journalistes, un concours dans les écoles à l'échelon national et la production de matériel de promotion.

La campagne d'information semble avoir produit de très bons résultats. Selon l'Eurobaromètre de février 2008, 9 Chypriotes sur 10 estimaient être très bien ou relativement bien informés concernant la transition. Les médias ont été la principale source d'information pour la plupart des citoyens (61 %), suivis par les banques commerciales (16 %) et la banque centrale chypriote (10 %). Les citoyens sont également très satisfaits (49 %) ou relativement satisfaits (44 %) des informations communiquées par les autorités nationales au sujet de l'euro. Huit Chypriotes sur dix ont reçu une calculatrice pour l'euro et l'ont trouvée très utile. En février 2008, environ 80 % des personnes interrogées par l'Eurobaromètre souhaitaient encore obtenir plus d'informations concernant les pratiques correctes en matière d'arrondi et de tarification, les implications politiques, économiques et sociales de l'euro et les signes de sécurité de la monnaie unique.

À **Malte**, le manque d'intérêt initial concernant l'euro a été corrigé par une campagne globale en plusieurs phases, qui a mis l'accent tout d'abord sur la sensibilisation et sur les avantages de l'euro, et ensuite sur les aspects pratiques de la transition. Cette campagne comprenait un ensemble d'activités dans les médias (4 750 messages télévisés, 20 125 messages en radio et 1 465 messages dans les quotidiens et les magazines) et des activités de communication individuelle (une ligne téléphonique sur l'euro, des contacts avec la presse, les ONG, les administrations locales et les paroisses, les organisations de consommateurs et d'entreprises, les écoles et les groupes vulnérables). Cette campagne d'information est revenue régulièrement sur les craintes des citoyens concernant des pratiques déloyales. Un site web (www.euro.gov.mt) a soutenu toutes les actions et a dressé méthodiquement la liste de toutes les informations liées à l'euro.

Dans le cadre d'un accord de partenariat, la Commission européenne a apporté son soutien pour deux expositions et une conférence consacrées à l'euro, un sondage public et un sondage sur la double circulation, et un concours à l'échelle nationale dans les écoles.

Cette campagne d'information longue et intensive semble avoir produit de très bons résultats. Selon l'Eurobaromètre de février 2008, 9 Maltais sur 10 estimaient être très bien ou relativement bien informés concernant la transition. Les médias ont été la première source d'information pour la majorité des citoyens (68 %), la télévision étant considérée comme la source la plus efficace. Les messages télévisés ont été vus par 87 % de la population, dont 90 % ont estimé qu'ils étaient relativement ou très utiles. En février 2008, 56 % des personnes

interrogées par l'Eurobaromètre souhaitaient encore recevoir plus d'informations sur les pratiques correctes en matière d'arrondi et de tarification et sur les signes de sécurité de l'euro.

Dans les deux pays, le public a estimé que la transition et la campagne d'information qui lui était consacrée s'étaient déroulées de manière efficace et sans problème. Ceci montre qu'une campagne de communication générale et bien gérée peut stimuler l'enthousiasme du public pour l'euro. De plus, la campagne maltaise a montré que des activités d'information intenses et bien ciblées permettaient d'apaiser les craintes concernant les augmentations de prix liées à la transition.